



PREREQUIS/PUBLIC

- Aucun prérequis.
- Personnel devant mettre en place une démarche RSE au sein de son entreprise.



DUREE

14 heures



METHODES ET MOYENS PEDAGOGIQUES

- Modalité : en présentiel.
- Méthodes : exposé théorique, étude de cas, jeu pédagogique.
- Matériel : matériel, équipement et document de gestion environnementale.
- Ressources : support PowerPoint, livret de formation.
- Intervenant : spécialiste en écologie et en développement durable.



MODALITES D'EVALUATION

- Test de positionnement.
- QCM.
- Exercice pratique.
- Questionnaire de satisfaction.



OBJECTIFS

- Comprendre les principes, enjeux et les leviers de réussite d'une démarche RSE.
- Acquérir les techniques et les outils pour mettre en place une démarche RSE.
- Faire vivre sa démarche.



PROGRAMME

1) Comprendre les implications de la RSE et de sa mise en place

- Origines - Historique de la RSE
- Connaître les grands principes de la RSE
- Panorama d'entreprises exemplaires en termes de RSE
- Analyser les clés du succès de la mise en place d'un projet de RSE
- Comment lever les freins à une démarche RSE ?

2) Réaliser le diagnostic RSE de son entreprise

- Les méthodes pour évaluer le niveau de maturité RSE de son entreprise
- Construire un cadre de référence via les 7 questions centrales de l'ISO 26 000

3) Structurer et organiser le pilotage du projet : maîtriser la démarche RSE en 7 étapes

- Etape 1 : Mesurer l'engagement de la direction
- Etape 2 : Mettre en place la cartographe des parties prenantes
- Etape 3 : Evaluer la maturité RSE de son entreprise
- Etape 4 : Analyser le diagnostic
- Etape 5 : Co-construire un plan d'actions avec ou sans KPI
- Etape 6 : Déployer et mesurer l'action dans le temps
- Etape 7 : Evaluer, rendre compte l'avancée du projet de RSE

4) Communiquer et mobiliser les acteurs autour de leur démarche RSE

- Valoriser la démarche auprès des différents acteurs de l'organisation
- Principe du 2C2I
- Faire vivre la démarche RSE sur la durée
- S'appuyer sur des relais en interne et en externe



MODALITES ET DELAIS D'ACCES

Modalités d'accès :

- Par l'employeur (plan de développement des compétences/OPCO),
- A l'initiative du salarié (plan de développement des compétences/fonds propres),
- Par un particulier (fonds propres/France compétences).

Délais d'accès :

- En intra (groupe de 1 à 12 pers) : dates, horaires et lieu au choix.
- En inter-entreprises : pas de session inter.



TARIF

Nous consulter.



ACCESSIBILITE

Formation accessible aux personnes en situation de handicap. Merci de bien vouloir nous le signaler au préalable afin de mettre en œuvre toutes les mesures nécessaires.



TAUX DE REUSSITE

100%



TAUX DE SATISFACTION

99%